

Transformation du secteur des Halles à Strasbourg

APAISEMENT DU CADRE DE VIE ET ACCUEIL DES CARS EXPRESS

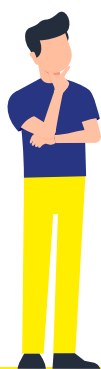
Début des travaux : **septembre 2024**

Mise en service : **fin 2025**

La Région
Grand Est



Transformation du secteur des Halles à Strasbourg



Pia Imbs
Présidente de
l'Eurométropole



Jeanne Barseghian
Maire de Strasbourg
Présidente déléguée
de l'Eurométropole



Sommaire

Édito.....	2
Le projet de Hub multimodal de Strasbourg	3
Le diagnostic de l'existant et le projet:	4
Le plan d'aménagement..	9
La transformation du secteur des Halles.....	10
Les perspectives d'évolution du secteur des Halles.....	14
Planning du projet et des travaux	18
Comment vous informer sur l'actualité du projet et de ses travaux?	19
Le dispositif d'indemnisation des commerçants.....	19
Comment contacter l'équipe projet?	19

Édito

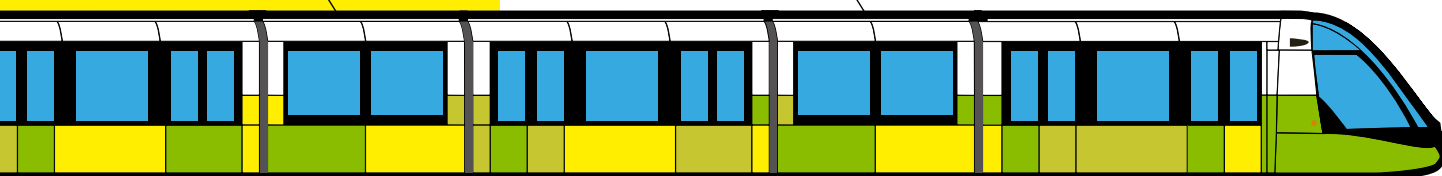
Après plusieurs mois de concertation, enrichis par vos retours et suggestions, les travaux de réaménagement du secteur des Halles vont débuter.

Le secteur des Halles est une porte d'entrée historique sur Strasbourg pour l'ouest de notre agglomération, depuis la première gare ferroviaire jusqu'aux actuels cars CTBR. À brève échéance, grâce aux cars express du Réseau Express Métropolitain Européen, le nombre de personnes qui arrive chaque jour aux Halles devrait doubler. Cela nécessite d'en améliorer les conditions d'accès et d'affiner l'organisation des différentes offres de mobilité.

Demain, les cars continueront de desservir le boulevard Sébastopol mais le stockage ne se fera plus à l'arrière du centre commercial, libérant ainsi l'espace. L'accès au parking P3 (Wilson) sera plus rapide grâce à un tunnel dédié depuis la petite rue des magasins. Aussi une véritable liaison cyclable bidirectionnelle sera créée entre le boulevard Wilson et les quais, offrant une alternative de transport douce et sécurisée.

Ce réaménagement est une opportunité pour créer des espaces publics plus qualitatifs et intégrer pleinement les Halles dans le centre-ville. Les trottoirs seront élargis pour offrir davantage de confort aux piétons tandis que les commerces et les terrasses pourront se développer. Le square verra sa superficie quadruplée, permettant de planter plus de 65 nouveaux arbres et de déminéraliser largement. Avec ce projet, c'est une vision concrète de ce que doit être une ville à vivre, construite ensemble pour le bien-être de chacune et chacun avec moins de pollution et plus de fraîcheur en été.

Les équipes techniques mettent tout en œuvre pour réduire au maximum les nuisances que peuvent occasionner ces travaux de réaménagement. Vous serez régulièrement informés des nouvelles étapes du chantier par courrier, affichage et voie de presse. Pour la première fois, une application smartphone dédiée vous offrira un accès simple et rapide à toutes les informations en temps réel. Nous restons, ainsi que l'équipe projet dont vous trouverez les coordonnées à la fin de ce document, à votre écoute pour toute la durée des travaux.





Le projet de hub multimodal de Strasbourg

UN ACCÈS RAPIDE POUR TOUTES ET TOUS

AU CŒUR DE VILLE EN TRANSPORT

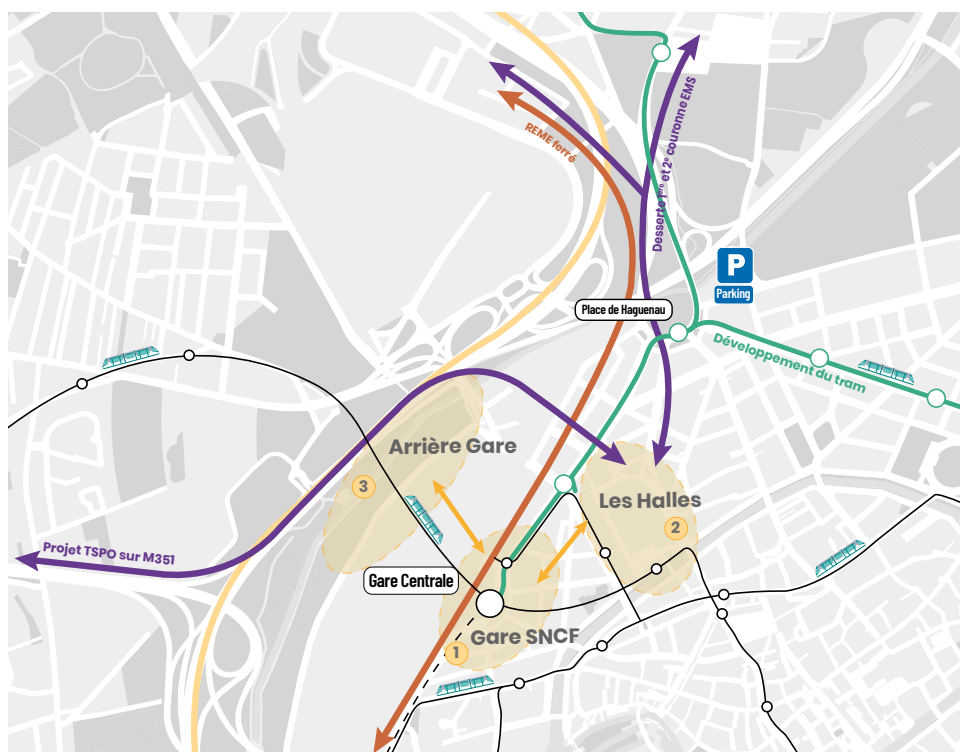
EN COMMUN

Si les projets de transports engagés amélioreront significativement la qualité de vie des habitant·es de l'Eurométropole, il est aussi indispensable de les accompagner d'actions portant sur un périmètre plus large, **au niveau de l'ensemble de l'aire urbaine strasbourgeoise**.

C'est la volonté commune de **la Région Grand Est** et de **l'Eurométropole de Strasbourg**, qui ont scellé les bases de leur accord avec la mise en place du Réseau Express Métropolitain Européen (REME). Il s'agit d'assurer une desserte qualitative de l'ensemble des territoires autour de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le REME strasbourgeois c'est un réseau multimodal transfrontalier, reposant sur un volet ferroviaire d'une part et un volet cars express d'autre part.

LE SECTEUR DES HALLES AU CŒUR DU HUB DES MOBILITÉS URBAINES ET INTERURBAINES



Hub multimodal de Strasbourg: 3 pôles

- ① Gare SNCF ② Halte routière secteur les Halles ③ Arrière gare

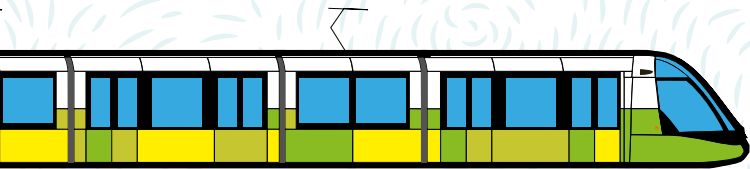
LES CARS EXPRESS DU REME :

- Ils viennent compléter le réseau ferré garantissant ainsi une desserte directe **par les transports en commun** à toutes les communes de l'aire urbaine de Strasbourg;
- Le réseau de cars express est doté d'**aménagements dédiés** pour assurer des niveaux de service équivalents à ceux du train (fréquence et amplitude);
- Le Transport en Site Propre Ouest (TSPO) sur la M351 est un projet majeur qui reliera Wasselonne et une grande partie du Kochersberg à Strasbourg avec plusieurs arrêts dans l'Ouest de l'Eurométropole.

L'attractivité du service de cars express du REME repose sur la mise en place de **pôles d'échanges performants en cœur de métropole**. Le secteur des Halles est l'un des pôles du Hub multimodal de Strasbourg répondant à ce besoin.

LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DES HALLES EST SOUHAITÉE POUR RÉPONDRE :

- Aux **enjeux métropolitains de mobilité** avec le maintien de l'accès au cœur de l'agglomération par les cars express du Réseau Express Métropolitain Européen (cars CTBR) ainsi que des bus urbains (bus CTS);
- Aux **enjeux de réappropriation des espaces publics par la vie locale**.



Le diagnostic

DE L'EXISTANT ET LE PROJET :



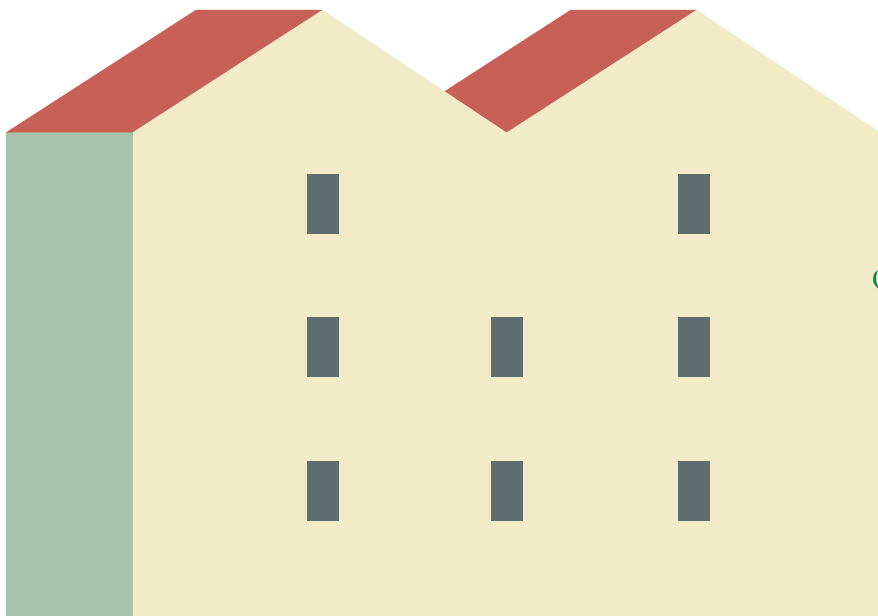
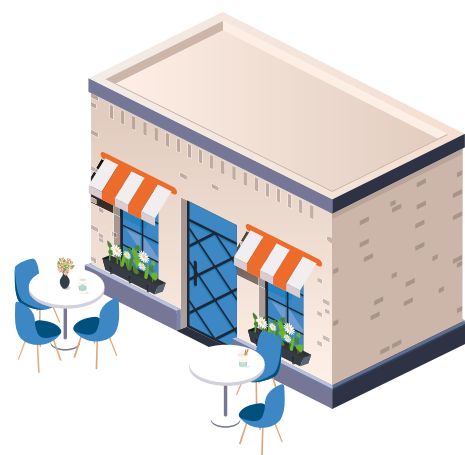
Le secteur des Halles est une « porte d'entrée » de Strasbourg autant qu'un lieu de vie pour ses habitant-es. L'enjeu est donc de réussir à concilier la vie locale et le maintien de l'accessibilité à grande échelle.

AUJOURD'HUI :



Le site des Halles est **un point d'accès stratégique vers le centre-ville pour les usager-ères des cars interurbains et urbains :**

- **5 000 personnes** rejoignent tous les jours la gare routière dans le secteur des Halles grâce aux **5 lignes de cars express du réseau interurbain**, principalement en provenance de l'ouest de l'agglomération ;
- **16 000 personnes** montent ou descendent quotidiennement aux arrêts de bus du réseau CTS dans le secteur des Halles : **2 lignes de bus structurantes C3 et C6/C9 ainsi que 5 lignes de bus périurbaines** (certaines y effectuent leur terminus) desservent également le secteur ;
- Les 3/4 d'entre eux terminent leur trajet à pied pour rejoindre le centre-ville.



DEMAIN :

Il est important de maintenir une **desserte en transport en commun efficace au plus proche du centre-ville**, pour les **usagers des cars interurbains et des bus urbains, tout en améliorant la qualité d'aménagement des espaces publics pour tous** :

- **Assurer la fiabilité des temps d'accès** des bus urbains et des cars interurbains sur le dernier kilomètre de leur parcours dans le secteur Halles, en lien avec le projet de TSPO (Transport en Site Propre de l'Ouest) qui aménage des couloirs bus sur la M35 depuis l'Ouest de l'agglomération strasbourgeoise vers Strasbourg => des couloirs bus seront aménagés entre la sortie Halles depuis la M35 jusqu'à la rue de Sébastopol en passant par la Petite rue des Magasins, la rue et le square des Halles. Les usager·ères des cars interurbains seront 2 fois plus nombreux qu'aujourd'hui (10000 personnes attendues); C'est aussi un gage d'accès aux emplois du centre-ville et une facilité d'accès à ses commerces depuis l'extérieur de Strasbourg.
- **Améliorer les conditions d'accueil et d'attente des usagers** => offrir plus de confort d'attente avec des aménagements de qualité dans un cadre plus vert et plus apaisé;
- **Faire évoluer la gare routière de sa forme actuelle** qui est très consommateur de l'espace public => **toutes les lignes urbaines et interurbaines continueront à desservir le secteur des Halles**, 14 arrêts seront réorganisés autour du complexe immobilier des Halles et sur la rue du Travail.

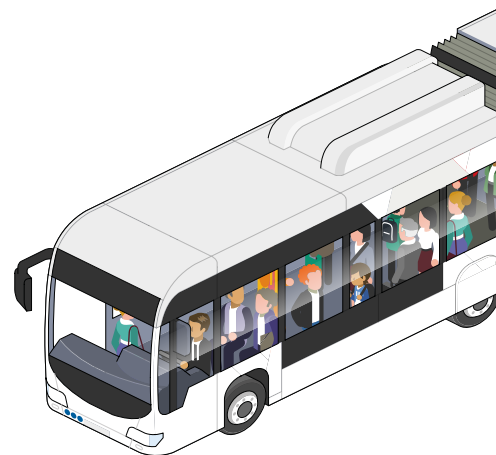


SCHÉMA PRÉVISIONNEL DU FONCTIONNEMENT DE RÉSEAU DE BUS À LA MISE EN SERVICE



Terminus des lignes :

- 75 Mundolsheim
- 73 Lampertheim
- 71 Eckwersheim
- 257 Mont Sainte Odile
- 209 Duppigheim
- 205 Woellenheim
- 230 Wasselonne
- 240 Scharrachbergheim
- 220 Kienheim
- C9 Vendenheim Gare
- C6 Pont Phario
- C3 Hoenheim Gare





La gare routière des Halles telle qu'elle est configurée aujourd'hui ne permet pas l'exploitation de lignes de cars en nombre plus élevé et avec une garantie du temps de parcours tels qu'ambitionnés par le REME. Son dimensionnement, l'organisation des espaces et son état de vétusté avancée sont autant de facteurs limitants.

AUJOURD'HUI:



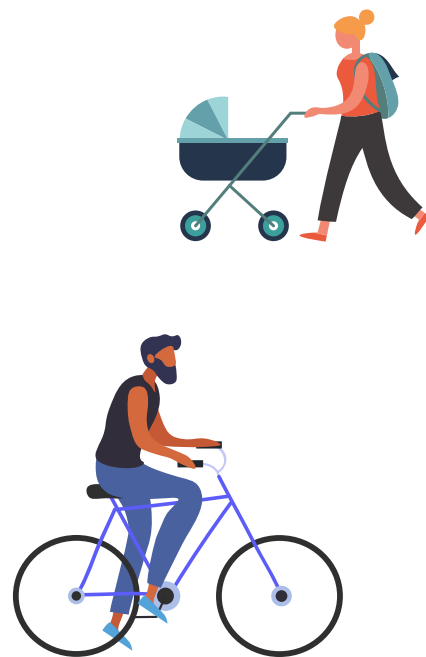
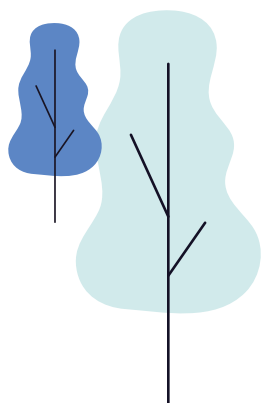
La gare routière consomme beaucoup d'espaces minéralisés et cumule plusieurs fonctions:

- La desserte et la régulation des cars, qui implique des stationnements de longue durée sur le site des cars interurbains qui sont en terminus à la gare routière. Ces cars font leur régulation à cet endroit et restent stationnés pendant un moment avant de reprendre leur service;
- L'espace de vente et l'espace administratif de gestion du personnel de conduite, sont peu attractifs en raison de leur aménagement précaire.

DEMAIN:

Il est important de faire évoluer la gare routière afin de mieux partager l'espace public entre différents modes et offrir plus de confort aux usagers et aux riverains du site:

- Une halte routière « de passage » où les cars assureront la dépose et la reprise des usagers, sans y stationner, pour une meilleure optimisation de l'espace public;
- La délocalisation de la régulation des cars dans un nouveau dépôt à Cronenbourg;
- Un espace d'accueil et de vente plus confortable relocalisé dans un local rue de Sébastopol.



AUJOURD'HUI:



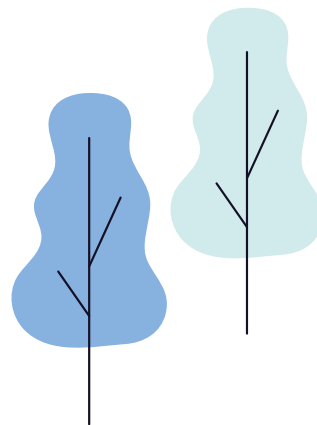
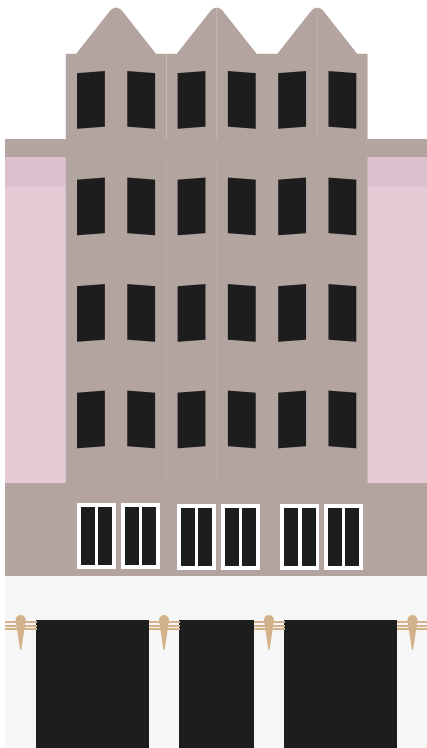
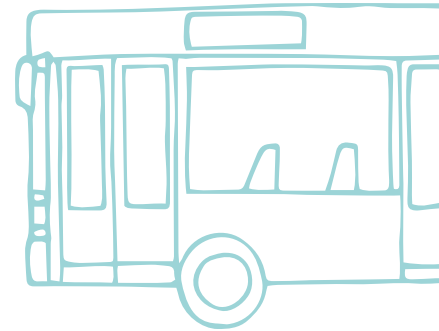
Le secteur des Halles est le principal point d'accès en voiture à Strasbourg avec ses différents parkings en ouvrage:

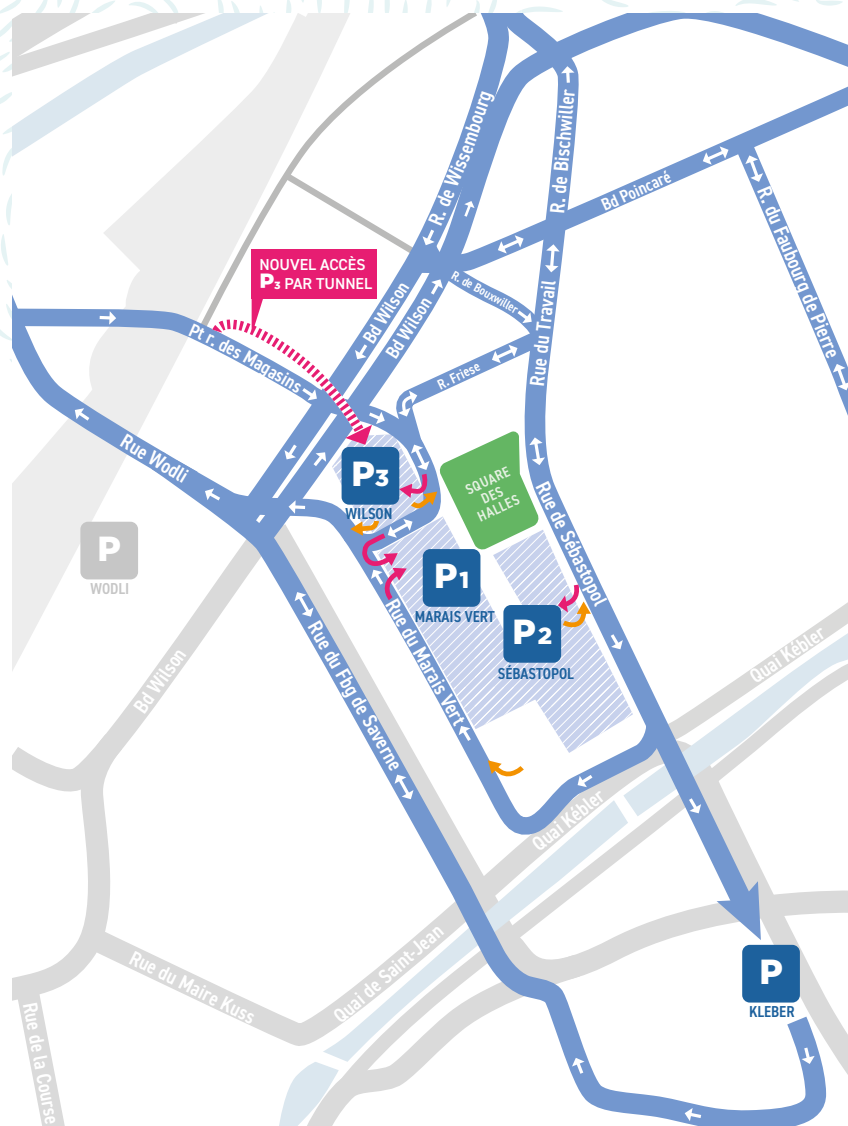
- Le secteur dispose de la plus grande offre de stationnement automobile du centre-ville. Les parkings P1, P2, P3 et Kléber totalisent près de 2500 places de stationnement;
- Il permet un accès privilégié pour la grande Ile, y compris pour les véhicules professionnels, les services d'urgence et les livraisons;
- 7000 véhicules/jours circulent rue de Sébastopol, dont environ 12 % effectuaient encore il y a quelques mois le tour des Halles pour accéder aux différents parkings, avec parfois d'importantes congestions.

DEMAIN:

Il est important d'identifier en amont les itinéraires d'accès à chacun des parkings en ouvrage afin de limiter les boucles de circulation automobile inutiles dans le secteur:

- L'accès aux parkings P2 et Kléber se fait par la rue du Travail. La sortie du parking P2 se fait vers la rue du Travail;
- L'accès aux parkings P1 et P3 se fait par la rue des Halles;
- Un nouvel accès au tunnel existant permet de rejoindre le parking P3 depuis la Petite rue des Magasins (en réutilisant une partie de cet ouvrage);
- La trémie de sortie de ville sur la rue du Marais Vert reste accessible;
- L'accès au parking Wodli se fait par le boulevard Wilson pour réserver le petit tunnel longeant la rue Wodli aux modes actifs comme la marche ou le vélo.





AUJOURD'HUI:



L'arrivée à vélo dans le centre-ville depuis les quartiers Ouest et Nord

et l'accès au futur ring modes actifs et sa proximité avec l'hypercentre de Strasbourg, font de ce secteur un lieu de concentration des flux cyclistes et piétons pour tous types de motifs: on le traverse pour rejoindre le centre-ville ou pour sortir de la ville, on y fait ses courses, on y réside, on vient y prend le bus, le tramway ou le car, etc.

- Près de 2200 cyclistes traversent chaque jour le secteur des Halles au niveau du square et près de 600 cyclistes traversent chaque jour le pont de Paris*;
- Près de 30 000 piéton·nes par jour² empruntent la rue de Sébastopol, alors que moins d'un quart de l'espace leur est dédié. Avec la future station tramway sur le boulevard du Président Wilson au niveau du P3, le secteur des Halles se verra traversé par un flux encore plus important de piéton·nes allant vers l'hypercentre.



DEMAIN:

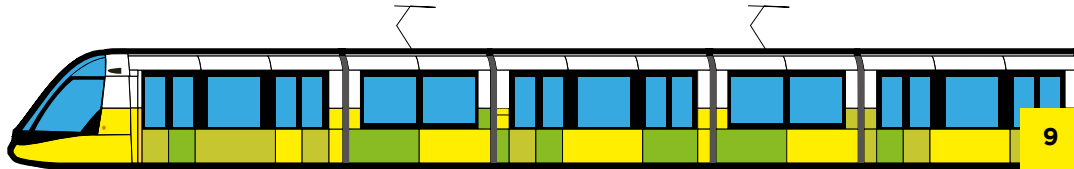
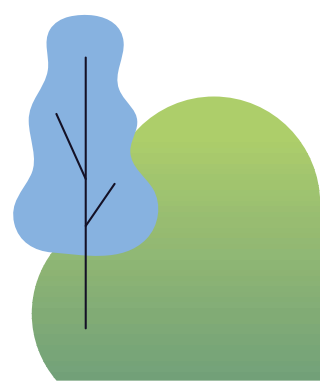
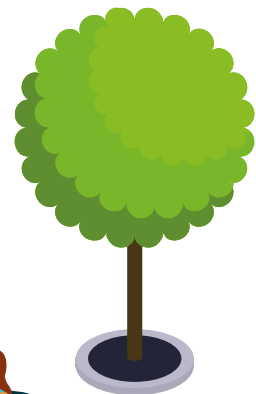
Des aménagements adaptés, tels que:

- 650 mètres de piste cyclable bidirectionnelle (4 mètres de large) créées entre la Petite rue des Magasins et la rue de Sébastopol pour une connexion au futur Ring sur les quais intérieurs de la Grande Ile;
- Un itinéraire cyclable sécurisé sur la rue du Marais Vert, mutualisé avec les bus dans le sens Est-Ouest et via un contre-sens cyclable monodirectionnel sur la voirie vers le centre-ville, reliant notamment la rue de Pâques;
- Des zones piétonnes de promenades et de déambulation, avec possibilité d'installation des terrasses pour les restaurants/café/bars du secteur sur la rue de Sébastopol, intégrant la place Clément dans cette zone piétonne;
- Des trottoirs larges, confortables et accessibles à toutes et tous pour toutes les rues réaménagées.

*Comptage SIRAC juin 2022

²Comptage Mytraffic mai 2022

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT :





La transformation du secteur des Halles:

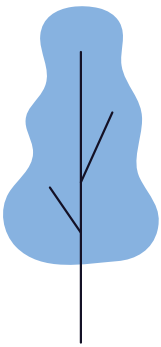
AMÉNAGER DES ESPACES PUBLICS

PLUS RÉSILIENTS FACE AU CHANGEMENT

CLIMATIQUE

LES OBJECTIFS DU RÉAMÉNAGEMENT: CONCILIER LES ENJEUX LOCAUX ET LES ENJEUX MÉTROPOLITAINS

- Redistribuer les espaces pour les différents usager·ères par la rationalisation et la réorganisation de la circulation automobile et des espaces piétons;
- Maintenir un service attractif et confortable pour les usager·ères des transports en commun;
- Rendre le centre-ville et ses commerces plus accessibles et favoriser ainsi la dynamique commerciale;
- Planter des arbres et végétaliser;
- Agrandir les espaces de promenade et de repos, notamment par agrandissement du square de 4 fois sa taille actuelle, comme espace de fraîcheur et de respiration.



À STRASBOURG:

- Une différence de température allant jusqu'à 7,5 °C en journée a pu être relevée entre l'aéroport d'Entzheim et le centre-ville de Strasbourg.
- Une différence de 5 °C à 21h a pu être relevée entre la place Kléber et le Jardin Universitaire.

LES OBJECTIFS DU PROJET:

1. PLANTER DES ARBRES POUR RAFRAÎCHIR LA CITÉ

D'ici 2050, plus de 66 % de la population mondiale vivra en ville et sera confrontée aux aléas climatiques propres au milieu urbain, notamment à la problématique de surchauffe estivale.

Les fortes chaleurs estivales et le réchauffement climatique global mettent en évidence le phénomène de surchauffe urbaine appelé « îlot de chaleur urbain ».

QU'EST-CE QU'UN ÎLOT DE CHALEUR?

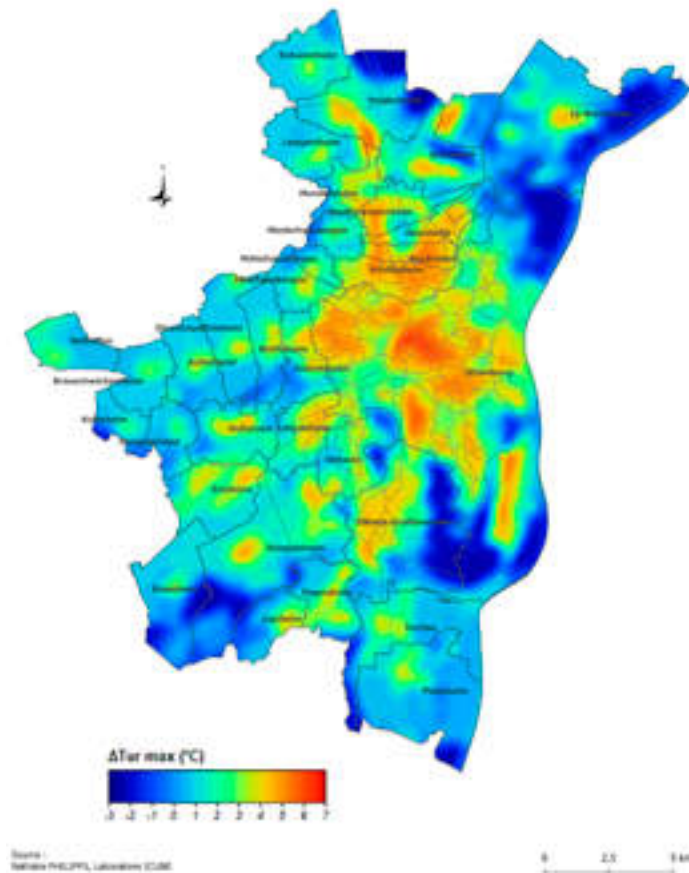
Il s'agit d'un secteur urbanisé où les températures de l'air et des surfaces sont supérieures à celles de la périphérie rurale, notamment la nuit.

Ceci s'explique par l'accumulation de la chaleur par les surfaces minérales - façades de bâtiments et voiries - qui est restituée la nuit.



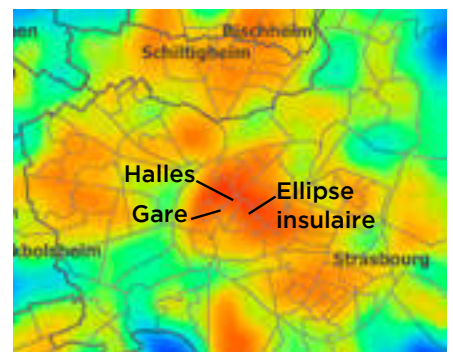


INTENSITÉ MAXIMALE MOYENNE DE L'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN (ICU) - EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



Les Îlots de Chaleur Urbain sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

LES SECTEURS HALLES, ELLIPSE INSULAIRE ET GARE AVEC UN INDICE D'ICU ÉLEVÉ



Pour lutter contre les îlots de chaleur en ville, le conseil municipal de Strasbourg a adopté le 31 août 2020 le « **plan Canopée** », qui est une déclinaison opérationnelle du plan Climat de la ville de Strasbourg.

AUJOURD'HUI:

- Dans le quartier Gare et le secteur des Halles, **11 % des espaces seulement sont sous couverture arborée**.
- **La minéralisation des sols y est prépondérante** et en bonne partie responsable des îlots de chaleur. À titre de comparaison, les secteurs de Koenigshoffen/Montagne Verte/Elsau et de la Robertsau ont des indices de Canopée respectivement de 19 % et 40 %.

DEMAIN:

- Dans le cadre du projet environ **65 arbres** seront plantés;
- Un **square des Halles agrandi d'environ 4 fois** (sa superficie passe d'environ 1000 m² à près de 3800 m²);
- Plus de **3500 m² de surface déminéralisés** et rendus perméables, ceci représente 2 fois et demi de surface en plus perméabilisée.



QU'EST-CE QUE LE PLAN CANOPÉE?

Le « plan Canopée » prévoit un certain nombre de mesures pour passer d'un indice de canopée (la part d'espace ombragé par des arbres) sur Strasbourg de 26 % aujourd'hui, à 30 % en 2050. Pour concourir à cet objectif, 10 000 arbres seront plantés sur le territoire, prioritairement dans les quartiers en déficit de végétation.





2. STATIONNER AUTREMENT POUR LIBÉRER DE L'ESPACE PUBLIC

La nouvelle politique du stationnement de la ville de Strasbourg constitue un levier important pour rendre à toutes et tous de l'espace public et améliorer le cadre de vie des habitant-es.

Il s'agit de favoriser au maximum les mobilités décarbonées en donnant aux piéton-nes et cyclistes toujours plus nombreux l'espace nécessaire.

L'espace libéré permettra d'améliorer le cadre de vie des habitant-es. Le stationnement dans des parkings en ouvrage permettra ainsi le développement de nouveaux usages (aires de jeux, végétalisation, mobilités actives et transports en commun).

AUJOURD'HUI :

Malgré la présence importante d'aires piétonnes, sur environ 700 km de voirie que compte la ville de Strasbourg :

- La plupart du temps, les 3/4 de la chaussée sont accordés aux déplacements motorisés et seulement 1/4 aux piéton-nes et cyclistes ;
- L'usage de l'espace est peu optimal dès lors que 95 % du temps, une automobile y est immobile.

DEMAIN :

- Le stationnement en surface laissera la place aux aménagements au profit des modes doux et aux plantations d'arbres et déminéralisation des surfaces. Sur les 140 places de stationnement véhicules dans les rues qui sont réaménagées, 13 seront maintenues pour les livraisons/dépose-minute et PMR (rue du Marais Vert et rue du Travail) ;
- Le stationnement se fera dans les **3 parkings P1, P2 et P3** présents dans le secteur des Halles, avec une capacité totale d'environ **2000 places**. Le coût horaire du stationnement dans les parkings en ouvrage est inférieur à celui sur la voirie dans le secteur (secteur rouge, cartes et tarifs ci-dessous).



Tarif du stationnement sur voirie de la zone rouge (secteur Halles)

Zone rouge	
Durée de stationnement	Tarif cumulé
1h00	3,50 €
2h00	8 €
2h15	10 €
2h30	12 €
2h50	17 €
3h00	35 €



Tarif du stationnement dans les parkings:

DURÉE / TARIFS	P1	P2 et P3
De 00h00 à 2h00	+0,50 € / 15 min.	
De 2h00 à 4h00	+0,30 € / 15 min.	/
De 2h00 à 8h00	/	+0,40 € / 15 min.
De 4h00 à 8h00	+0,40 € / 15 min.	/
De 8h00 à 13h00	+0,20 € / 15 min.	
Au-delà de 13h00	+2.00 € / heure	
FORFAIT JOURNÉE 24 heures de stationnement	20 €	21,00 €
FORFAIT SOIRÉE De 20h à 2 heures du matin	2 €	
FORFAIT NUIT De 2h à 7 heures du matin	2 €	



Vous êtes résident.es du secteur

En parking, l'abonnement Résipark permet de stationner au prix de 60€ ou 90€ par mois, selon le parking choisi, avec une heure de stationnement par jour en voirie incluse.

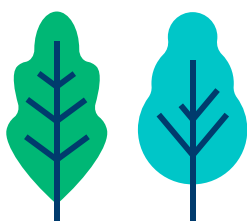
LOCALISATION DU PARKING	TARIF MENSUEL
Hors de votre zone résidentielle et hors de la Grande Île	60 €
Dans votre zone résidentielle ou dans la Grande Île	90 €

L'abonnement inclut la possibilité, chaque jour, de stationner gratuitement 1h dans votre zone résidentielle afin de desservir votre domicile au plus proche (chercher quelqu'un, déposer ses courses...).



Les parkings éligibles au dispositif à ce jour:

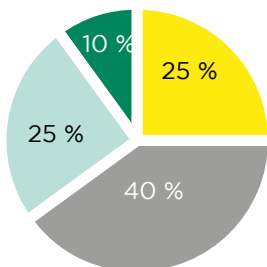
Austerlitz, Bateliers, Centre-Historique, Petite-France, Kléber-Homme de Fer, Opéra-Broglie, P3 - Les Halles, Wodli, Dock 1, Danube Vert.



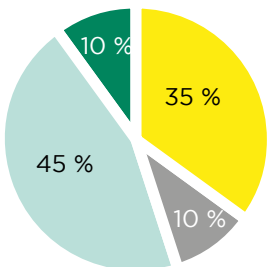
LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SECTEUR DES HALLES

Rue de Sébastopol

État actuel
Part de l'espace dédié
à chaque mode :



Perspective de
transformation envisagée
Part de l'espace dédié
à chaque mode :

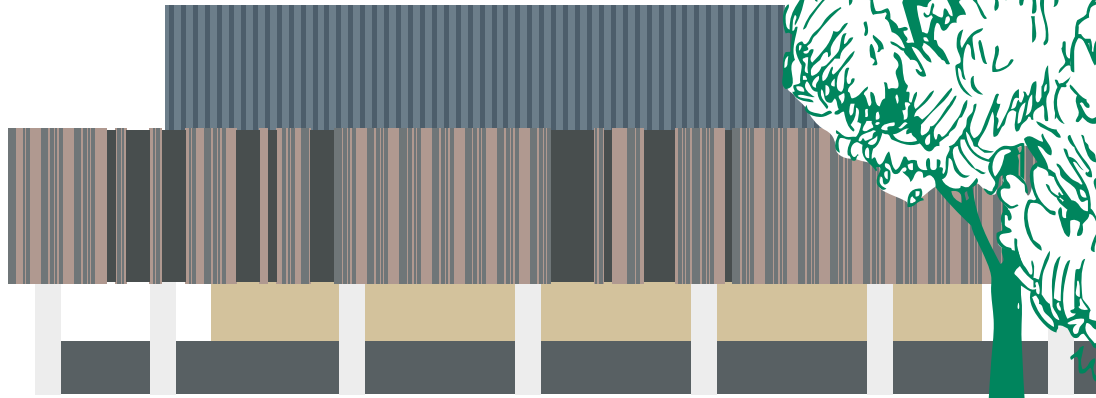


■ Transports en commun
(voie réservée, arrêt de bus)

■ Automobile
(voirie, stationnement)

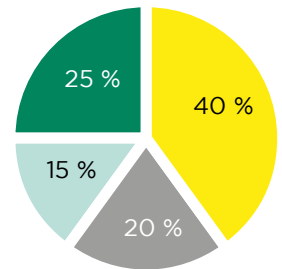
■ Mode actifs
(trottoirs, aménagements cyclables)

■ Végétalisation



Square des Halles

État actuel
Part de l'espace dédié à chaque mode :



Perspective de transformation envisagée
Part de l'espace dédié à chaque mode :

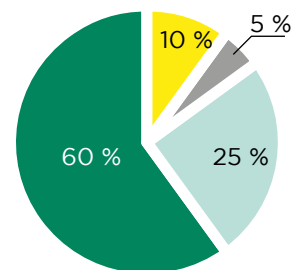
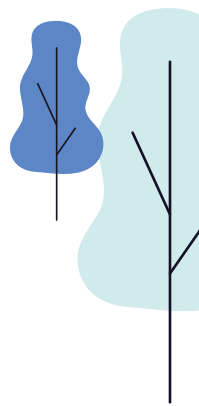


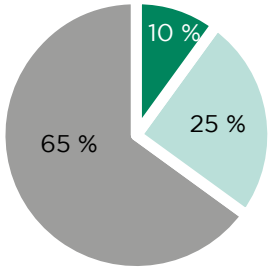
Image non-contractuelle, crédit d'image : Atelier Alfred Peter

- Transports en commun
(voie réservée, arrêt de bus)
- Automobile
(voirie, stationnement)
- Mode actifs
(trottoirs, aménagements cyclables)
- Végétalisation

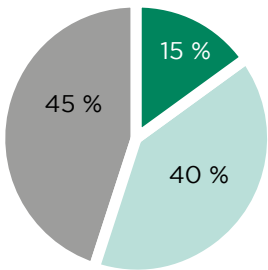


Rue du Marais Vert

État actuel
Part de l'espace dédié à chaque mode :



Perspective de transformation envisagée
Part de l'espace dédié à chaque mode :



■ Automobile et Transport en commun (voirie, stationnement, arrêt de bus)

■ Mode actifs (trottoirs, aménagements cyclables)

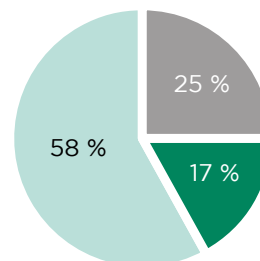
■ Végétalisation



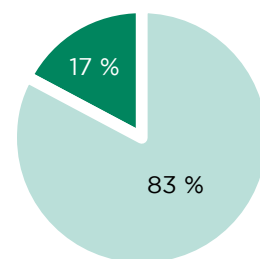
Place Clément



État actuel
Part de l'espace dédié à chaque mode :



Perspective de transformation envisagée
Part de l'espace dédié à chaque mode :



■ Automobile
(voirie, stationnement)

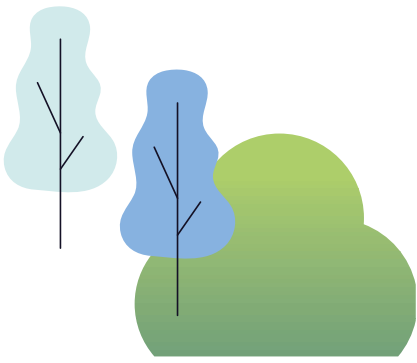
■ Mode actifs
(trottoirs, aménagements cyclables)

■ Végétalisation

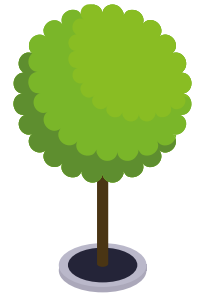


Le souhait de la démolition de la passerelle reliant le complexe immobilier des Halles à la place Clément est partagé entre l'Eurométropole de Strasbourg et l'ASCH (Association Syndicale du Centre Halles), le propriétaire de la passerelle. Les études pour sa suppression sont menées par cette dernière et sont en cours, dans la perspective de travaux concomitants au projet de transformation du secteur.





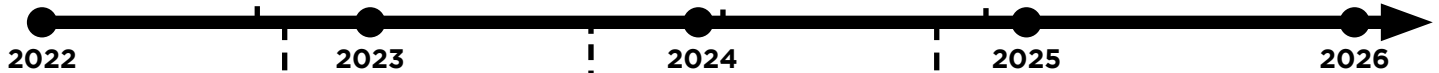
PLANNING DU PROJET ET DES TRAVAUX



Concertation :
du 12 septembre
au 10 novembre 2022

**Délibération EMS
d'approbation du bilan de
concertation et des études
d'Avant-Projet :**
10 novembre 2023

Travaux d'aménagement :
novembre 2024 à fin 2025



Études d'Avant-Projet :
Automne 2022
à l'automne 2023

**Travaux préparatoires
(travaux de réseaux) :**
Juillet à décembre 2024

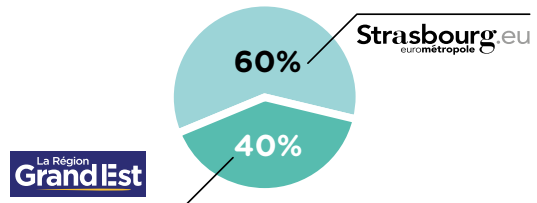
Études Projet :
de novembre 2023
à l'automne 2024



BUDGET

10,8 M€ HT montant des travaux y compris travaux
de réhabilitation du tunnel d'accès au P3

Cofinancement du projet
dans le cadre du REME.





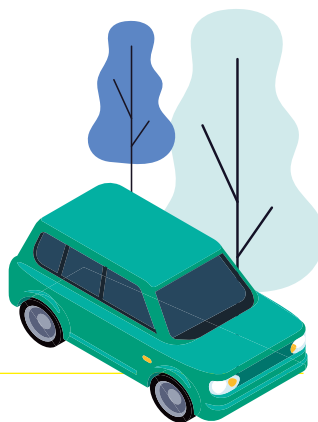
COMMENT VOUS INFORMER SUR L'ACTUALITÉ DU PROJET ET DE SES TRAVAUX ?

- Consultez régulièrement la page strasbourg.eu, pour vous informer sur l'actualité du projet et du chantier;
- Des lettres d'information chantier vous seront adressées en fonction des besoins du chantier;
- Un journal des travaux sera distribué à partir de l'automne 2024 avec toutes les informations utiles sur le projet, le planning des travaux et l'organisation des réseaux de bus urbain et de cars interurbains pendant le chantier;
- Consultez l'outil «**Chantiers Eurométropole**» depuis le site web strasbourg.eu ou par le biais de l'application gratuite «**Chantiers Eurométropole**» à télécharger sur votre smartphone pour un suivi en temps réel de l'actualité du chantier, avec possibilité de s'abonner afin de recevoir des notifications en cas d'actualité mise à jour (QR ci-contre pour accès à l'application).



COMMENT CONTACTER L'ÉQUIPE DU PROJET :

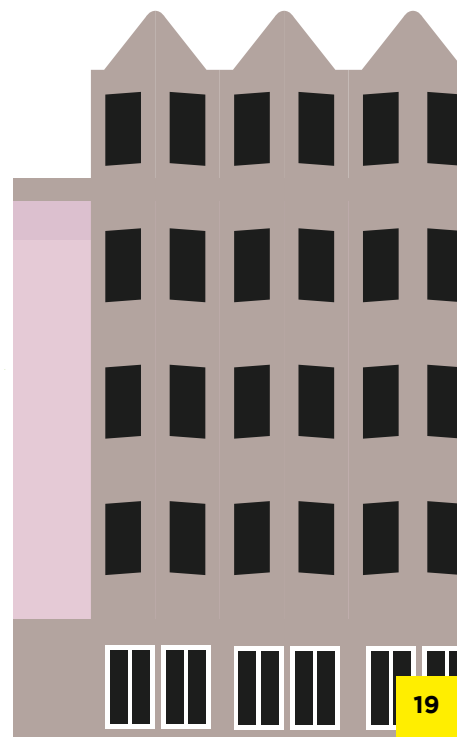
- **Par courriel**
projettransformationdeshalles@strasbourg.eu
- **Par courrier**
Direction des Mobilités
Service Aménagements Tramway
Eurométropole de Strasbourg
1 Parc de l'Étoile
67076 Strasbourg
- **Par téléphone**
La ligne info chantier
0368985112



Le dispositif d'indemnisation des commerçants :

Un guide d'indemnisation à destination des commerçant·es, artisan·es et professions libérales impactés par les travaux sur le secteur réaménagé sera distribué à partir de l'automne 2024.

Les commerçants/ artisans/professions libérales exerçants sur le secteur défini dans ce guide et ayant constatés une baisse de leur chiffre d'affaires ont la possibilité de déposer un dossier de demande d'indemnisation auprès du tribunal administratif, avec la possibilité d'engager une procédure dite d'urgence, qui permet le versement rapide, à titre exceptionnel, d'une provision sur indemnité.





INFORMEZ-VOUS:
strasbourg.eu
03 68 98 5112